



SAINT-AMÉDÉE Paroisse Catholique
Lausanne (Bellevaux) – Montheron – Le Mont
Cugy – Morrens – Bretigny – Froideville
UP NOTRE-DAME DE LAUSANNE
Route du Pavement 97
1018 Lausanne
paroisse.lausanne.st-amedee @cath-vd.ch
Tél. 021 647 22 32

Assemblée Générale de l'association paroissiale de Saint-Amédée

Samedi 19 juin 2021 à 18h45 (*directement après la messe*)

Notes de séance

1. **Accueil et ouverture de l'AG 2021** par Philippe Vaucher, qui mentionne qu'il y a 13 points à l'ordre du jour et deux documents à disposition.

Il demande à l'assemblée s'il y a des propositions à y apporter, ou des oppositions à faire valoir ? Pas de proposition, ni d'opposition. L'ordre du jour est donc validé et l'AG formellement ouverte. Le père Joseph Ngo lit une prière de Saint-François d'Assise.

2. Philippe Vaucher explique qu'en 2017, les statuts de la FEDEC ont été approuvés. Ceux-ci prévoyaient que seuls les membres de l'Association paroissiale de St-Amédée pouvaient voter valablement lors de l'AG. Proposition est donc faite d'y apporter un amendement, dont le but est d'octroyer la possibilité à toutes les personnes présentes de voter valablement.

La question est donc posée aux personnes présentes aptes à voter : acceptez-vous cet amendement ? À l'unanimité des personnes présentes aptes à voter, cet amendement est accepté.

3. **Approbation des considérants de l'AG 2020**

Philippe Vaucher explique que l'AG 2020 était prévue et que tous les documents étaient prêts et publiés sur le site de la paroisse. Les comptes avaient été faits et les paroissiens ont eu la possibilité de s'exprimer ou s'opposer. En l'occurrence, il n'y a pas eu de question majeure, et aucune opposition. On peut dès lors considérer que tacitement les éléments de 2020 ont été acceptés.

La question est donc posée aux personnes présentes : acceptez-vous ce procédé ? Aucune opposition n'est manifestée, ni aucune abstention. Les considérants de l'AG 2020 sont donc acceptés.

4. **Rapport annuel du Conseil de paroisse.**

Philippe Vaucher explique que ce rapport sera fait de façon spontanée. Il dit que s'il y a un mot d'ordre à retenir, c'est que si quelqu'un cherche une paroisse sympathique et dynamique, il faut venir à St-Amédée. C'est de cette manière en

effet que notre paroisse est perçue dans le Grand- Lausanne. St-Amédée est aimée des jeunes et des animateurs et aussi des prêtres. Il faut également relever le nombre de présences, ici, avec un seul prêtre ! On peut applaudir chaleureusement notre père Joseph ! 2020 ne fut pas facile. On peut regarder les feuilles dominicales : il n'a pas manqué un seul sermon ! St-Amédée, même en veilleuse, il s'y passait quelque chose. Les petits du catéchisme ont été contactés et les coordonnatrices ont fait un travail fantastique. Par ailleurs, les mesures sanitaires changeaient tout le temps et à cet égard, on peut aussi remercier Jeanine-Claude pour son implication dans l'accueil des paroissiens. Merci également à Catherine, pour le groupe des bénévoles qu'elle a monté durant cette période. En résumé, tout a bien fonctionné à St-Amédée, Joseph a travaillé à double. Tout le monde était là et on peut relever que c'est une attitude d'église ! Philippe Vaucher, s'il ne peut citer tous les bénévoles nommément, tient à les remercier tous ! Philippe Vaucher salue aussi tous les salariés de la paroisse et toutes les autres personnes qui se sont impliquées et qu'il n'a pas encore mentionnées. Et également Hortense, pour la statue de Mère Teresa qui est toujours bien entretenue par ses soins. 2020 s'est déroulé sans grand projet, mais a fonctionné malgré les circonstances. Le Conseil de Paroisse (CP) n'a pas un grand effectif, mais au Conseil de Communauté (CC) il y a de la relève avec Grégoire Seigneur de Bast. Philippe Vaucher relève que ce qui fait vivre une paroisse, c'est le CC, qui a une tâche pastorale, mais aussi administrative. Le CP se doit aussi d'être au service de la pastorale et on a pu, cette année, avoir plusieurs conseils conjoints.

5. **Comptes de l'exercice 2020**

Vincent Van Spaendonk explique que 2020 a été une année difficile en raison du Covid. On a eu moins d'activités, ce qui signifie moins de revenus. En particulier, on n'a pas pu faire de kermesse, il y a eu moins de quêtes, moins de location de salle et aussi moins de lumignons vendus. Par ailleurs, le contrat avec l'APEMS concernant la grande salle et qui rapportait presque 300 Frs par mois a également pris fin.

En général, les frais ont aussi diminués, mais beaucoup moins que les revenus. Les salaires sont plus bas qu'en 2019, car il n'y a plus le double salaire des secrétaires. Quelques frais ont augmenté, comme pour le bulletin de la paroisse (réallocation des charges d'administration) et pour l'impôt foncier. Philippe Vaucher explique également la situation de la cabane Notre-Dame : La partie des Meurons a été attribuée à la paroisse, ce qui signifie aussi plus de frais. Globalement, les frais de nettoyage ont augmenté en raison du Covid (désinfection). La perte opérationnelle de 26'494 Frs est une perte structurelle. Il faut considérer que la subvention par la FEDEC continue à diminuer chaque année, car il y a toujours moins de paroissiens enregistrés.

Vincent poursuit et explique qu'en lien avec le Covid, la FEDEC a octroyé une subvention exceptionnelle de CHF 46'189.- Frs. Si le montant est si élevé, c'est que peu de paroisses ont rempli les documents à cet effet et ce sont donc quatre

paroisses qui ont eu à droit à la subvention. Ce montant apparaît sous le chiffre 800 "Produits Exceptionnels". Le CP a décidé d'attribuer presque 33'000.- Frs au fond d'entretien. Avec les opérations exceptionnelles, les pertes globales de la paroisse sont donc de 3'577 Frs.

VvS demande s'il y a des questions ?

- Olivier Balmer fait remarquer que la subvention de la FEDEC a baissé entre 2019 et 2020 et demande si elle va encore baisser et le cas échéant pourquoi ? VvS explique que cela dépend du nombre de catholiques inscrits (la déclaration d'appartenance religieuse n'est plus obligatoire). VvS ajoute encore qu'en 2019 il y a eu une subvention additionnelle en raison de Pierre Chanel.
- Olivier Balmer demande à quoi correspond la mention "autres produits" sous le No 390 ? VvS : cela correspond au terrain de Cité-Joie.
- Olivier Balmer demande si le prêt de la FEDEC a un intérêt ? VvS : non, c'est un prêt sans intérêt.
- Olivier Balmer demande pourquoi le montant des actifs de régularisation est-il si élevé ? VvS : car les subventions de Commune de Lausanne pour les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres n'avaient pas encore été payées au 31 décembre. En ce qui concerne le passif de régularisation, la participation de la paroisse est incluse au fond pour le catéchisme.
- Olivier Balmer : À charge de l'exercice 2020 ? VvS : oui. Le CP a décidé de suspendre le paiement, parce que le fond de catéchisme n'avait ni présenté un résultat détaillé pour 2019-2020, ni de budget pour 2020-2021. L'AG est d'accord avec cette mesure prise par le CP.
- Anne-Marie Bolinger demande quels frais la subvention de la commune de Lausanne prend-elle en charge ? VvS : l'organiste, sacristine, le nettoyage, etc...
- Anne-Marie Bolinger : Ne faudrait-il pas nommer cela individuellement? VvS : non, car cela ne concerne que les frais liés au culte.
- Philippe Sutter souhaite savoir par qui les frais de chauffage sont-ils payés ? VvS : la moitié est payée par la ville de Lausanne.
- Anne-Marie Bolinger : Les gens sont réticents à se déclarer catholiques, car ils pensent que cela va avoir une incidence sur leurs impôts. Mais le canton de Vaud a un statut particulier, il faudrait le souligner.

PhV : souligne que les communes demandent qu'on leur transmette nos coûts et les subventions sont en conséquence.

- Olivier Balmer demande si les autres communes que Lausanne subventionnent-elles aussi la paroisse ? PhV : Lausanne fait le décompte global et procède à la redistribution avec les autres communes, comme le Mont.
- Monique Copotelli demande à combien se montent les frais de chauffage de la paroisse ? VvS : 30'000.- Frs au total (eau, gaz, électricité, ...).

PhV demande s'il y a d'autres questions ? En l'absence de questions, il fait encore remarquer que gérer les finances de la paroisse, surtout en ce temps de Covid,

c'est comme un bateau et il relève que notre trésorier a su maintenir le cap et garder nos finances à l'eau ! Un grand merci à notre trésorier ! Et il remercie aussi Geneviève, pour la comptabilité des lumignons ! Il précise encore que le rapport de l'organe de vérification des comptes est sur le site Internet de la paroisse. Les conclusions de CGF et de Mme S. Calce en particulier sont une recommandation d'approbation des comptes annuels à l'AG.

*Philippe Vaucher pose donc la question aux personnes présentes : acceptez-vous les comptes présentés par VvS ? **Les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents.** PhV pose encore la question : acceptez-vous de donner décharge au CP pour la gestion des comptes ? **Avec une voix contre, la majorité accepte de donner décharge au CP pour la gestion des comptes.***

6. Budget 2021

Présentation par VvS, qui explique que cette année, il y a 3000.- Frs de plus budgétés comme subvention de la FEDEC, car le père Chanel était attendu. D'autre part, si la kermesse n'a à nouveau pas lieu, il faudra s'attendre à une perte plus grande. Les locations ont également baissé. Quant aux contributions des paroissiens, c'est un poste difficile à estimer. Au niveau du personnel, il n'y a pas de grande différence. Donc on termine avec une perte prévue de 22'210.- Frs pour cette année.

*La question est donc posée aux membres présents : acceptez-vous le budget proposé par le CP avec une perte de 22'210.- Frs pour cette année ? **Le budget est accepté avec une majorité des voix.***

7. Mutations au sein du personnel et des Conseils de Paroisse et de Communauté

Il y a eu un changement au niveau du nettoyage des locaux : Nicole, la fille de Hortense, a été engagée et donne entière satisfaction.

Au CC, une mutation est en cours, Grégoire Seigneur de Bast est un nouveau membre institué et va prendre la présidence du CC. Il est spécialiste de la gestion des conflits.

En ce qui concerne le CP, Maurice Moreno a quitté le CP et Florent Décaillet n'a finalement pas pu le rejoindre. Autre changement au niveau de la présidence : PhV a été président depuis 8 ans maintenant, mais se retire de la présidence et reste comme membre. PhV précise que le président n'est pas nommé au niveau de l'AG, mais qu'il est coopté par les membres du CP.

8. Élection « complémentaire » 2021 des membres au Conseil de Paroisse

Les élections statutaires du CP par l'AG se tiennent tous les 3 ans. La prochaine élection statutaire aura donc lieu en 2022. Aujourd'hui, il s'agit d'une élection complémentaire. En l'occurrence, il n'y en a pas, car tous les membres continuent leur activité. PhV espérait trouver encore d'autres membres, mais sans succès à ce jour.

9. Élection statutaire de l'organe de vérification des comptes 2021

VvS propose de prendre la même entreprise fiduciaire CGF que l'année passée.

La question est donc posée aux membres présents à l'AG : acceptez-vous cette proposition ? A la grande majorité des voix, la proposition est acceptée.

10. Échos du Conseil de Communauté

Catherine Balmer prend la parole :

2021 a été une année particulière. Elle exprime sa grande reconnaissance pour tout ce qui a pu être vécu quand même durant cette période. Les membres du CC sont heureux d'avoir pu maintenir le contact. Elle adresse un remerciement aux lecteurs et aux bénévoles, à notre père Joseph et à toutes les personnes, présentes ou non. Elle constate que le CC, c'est nous tous. Elle fait remarquer que le geste de la remise de la bougie et du texte de l'abbé Joseph a été très apprécié.

La démission de Pana du rôle de président a été une surprise pour tous les membres du CC. Il a effectué un travail immense et était très disponible. Les membres ont maintenant la joie d'accueillir Grégoire Seigneur. Catherine Balmer en profite pour lancer un appel à tous ceux qui souhaitent rejoindre le CC. Plus on est nombreux, plus la tâche devient facile.

Pascal Dayer prend encore la parole, pour remercier tous les catéchistes et les coordinatrices.

Albert Bucher prend à son tour la parole pour remercier PhV pour tout le travail accompli sous sa présidence et le félicite pour son élection à la municipalité du Mont.

11. Échos des groupements

Catherine Balmer s'exprime au nom de groupe des lecteurs et lance un appel à tous ceux qui souhaitent le rejoindre. Cette année, le groupe a eu droit à une formation. Elle profite encore pour demander aux personnes présentes quelle formule de lecture a leur préférence (un seul lecteur par office – comme c'est le cas depuis le Covid – ou plusieurs) ? La majorité des personnes s'expriment en faveur d'un seul lecteur.

Philippe Suter demande si la chorale reprendra et quand ? C'est une question à voir avec Valentine Dubus.

12. « Le mot du curé »

Mon premier mot, c'est d'adresser à chacune et chacun mes plus chaleureuses salutations.

Je me réjouis de participer avec vous pour la douzième fois à l'AG 2021.

En 1950, la paroisse St Amédée fut fondée par l'abbé Georges Juvet. Je m'imagine que depuis cette date, cette paroisse a passé par un grand nombre d'événements heureux et malheureux, de vicissitudes et de méandres au cours des 71 années de sa vie. Cependant, elle continue à vivre jusqu'à nos jours et aujourd'hui, son Assemblée Générale Annuelle se tient et s'ajoute à toutes celles

tenues depuis sa fondation. Je crois très fort qu'à travers les nombreux prêtres et laïcs qui se sont succédés, la main invisible de Dieu dirige au jour le jour cette communauté vers son but, malgré les difficultés apparentes.

Je pense que la vie n'est pas le temps qui s'écoule, mais le temps des rencontres, rencontres que nous avons faites ensemble avec le Seigneur dans la communauté, à travers les différentes fêtes liturgiques, les rencontres avec nos frères et sœurs, dans les multiples rendez-vous paroissiaux. Tout cela est très enrichissant pour la vie d'une paroisse. Je dois dire que je suis le témoin heureux et objectif de tout ce qui s'est passé dans cette communauté, où j'exerce mon ministère depuis maintenant 12 ans, et où je me sens soutenu et encouragé par des fidèles convaincus et convainquants, dans leur vie de foi profonde et leur esprit d'ouverture et de compréhension.

En l'an 2021, comme tout le monde, nous avons dû résister à la pandémie. Cette même année, notre paroisse a connu des changements majeurs, telle la démission commune de Messieurs Philippe VAUCHER et Panayotis STELIOS, de la présidence des conseils de paroisse et de communauté. Je tiens à les remercier vivement pour leurs engagements généreux et désintéressés au service de la paroisse pendant de nombreuses années. À cette occasion, mes plus sincères remerciements vont également à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont œuvré pour la paroisse. Que ce soit la secrétaire, les membres des Conseils de paroisse et de communauté, les bénévoles des différents groupements paroissiaux. Ce sont eux qui font vivre cette communauté. Humainement et pastoralement parlant, je suis soucieux face aux changements paroissiaux de cette année, cependant, je suis confiant au Seigneur qui continue à guider cette si chère communauté dans sa belle mission, dans le paysage chrétien qui est le nôtre. Comme le disait le pape Benoît XVI : « Nous pouvons faire notre service, mais les aléas ne dépendent pas de notre seule action. Les grands courants de l'histoire ont continué leur chemin. » Oui, je suis convaincu que sous les cendres d'une communauté parfois fatiguée, découragée et accablée par les événements, couvent encore des tisons qui attendent l'oxygène nécessaire pour s'enflammer.

Puisse chaque membre de cette communauté être l'oxygène de la foi forte, pour faire vivre cette paroisse dans sa noble mission d'évangélisation. Merci de votre attention.

13. Divers et clôture de l'AG 2021

PhV donne encore des nouvelles du père Chanel : celui-ci a de la peine à obtenir son visa. Tout est bloqué pour l'instant. Un espoir subsiste pour le 1^{er} juillet. Il est normalement attendu pour le 12 juillet à Saint-Amédée.

PhV invite encore les participants à un apéritif convivial servi à l'issue de l'assemblée.

L'AG est clôturée à 20h12, avec un chant.